

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

UNC
18, rue de Vézelay

75 008 Paris

A l'attention de M Pierre Saint-Macary, Président

(uncnationale@unc.fr)

Paris, le 27 avril 2017

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre lettre du 21 février dernier.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions.

1. Je suis favorable à l'attribution de la carte du combattant aux militaires engagés en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.
2. Avant toute décision de ce type, je demanderais d'abord un chiffrage. Le titre de reconnaissance de la Nation ouvre en effet des droits qui ont un coût. J'ouvrai ensuite une concertation car cette mesure changera radicalement le rôle de l'ONAC-VG.
3. Je suis favorable au principe de calculer les pensions attribuées aux veuves de guerre avant le 3 août 1962 au taux du grade.
4. La mesure proposée a un fort coût qui mérite d'être étudié, en particulier, concernant l'indemnisation de tous les orphelins de guerre de toutes les générations. L'indemnisation des veuves de prisonniers de l'ALN, morts en captivité, aux veuves de prisonniers du Vietminh mérite quant à elle d'être très rapidement mise en œuvre.
5. Je maintiendrai un interlocuteur spécifique chargé du monde combattant et de la mémoire. Concernant la gestion des victimes civiles des attentats, je demanderai une remise à plat avant toute décision.
6. Je m'engage à maintenir un service départemental de l'ONAC-VG dans chaque département.
7. Concernant les journées commémoratives actuellement au nombre de 15 – leur évolution ne pourra être étudiée que dans un cadre global.
8. Il m'apparaît essentiel que nous soyons capable de proposer aux nations qui ont appartenu à l'empire colonial français de mettre en place une histoire partagée. Cette initiative devra à la fois s'appuyer sur les historiens des pays concernés et se traduire dans l'enseignement et dans la matérialisation du souvenir.

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

9. Créé en 1997, le Haut conseil de la Mémoire combattante est tombé en désuétude. Parallèlement, le conseil d'administration de l'ONAC-VG a su se renouveler. Il nous appartiendra d'étudier quel type d'organisme de concertation doit être mis en place.
10. Je confirme que je m'engage à consacrer à la Défense de notre pays 2 % de son PIB.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe En Marche !